

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Cette CAPD traitera pour commencer des ajustements dans les opérations de mouvement. Nous remercions les services de la DSDEN qui, une fois de plus, n'ont pas ménagé leurs efforts pour que cette commission se tienne avant les congés d'été.

Cette année, 52 enseignant.e.s sont sans poste à l'issue de la phase principale, dont deux collègues ayant été initialement affectées d'office lors de la phase principale. Nous saluons votre réponse positive aux demandes des représentants des personnels et de la profession concernant la révision de ces situations. Dans le projet proposé, 11 collègues seraient sans poste. Le SE-Unsa s'interroge sur l'affectation d'office de ces collègues qui serait faite dès aujourd'hui. Certains postes particuliers ne vont-ils pas se libérer dans l'été et se retrouver attribués à des entrants dans le métier fin août ?

Les demandes d'inéat/exéat vont également être étudiées. Obtenir un exéat est une source d'espoir importante pour des enseignant.e.s qui demandent à quitter leur département depuis parfois plusieurs années. Nous espérons qu'un maximum de collègues pourra bénéficier de ces mutations pour une meilleure articulation de leur vie professionnelle et personnelle.

Concernant le projet de promotion à la Hors Classe, nous nous félicitons que le contingent de promus soit encore en augmentation comme négocié dans le cadre du PPCR : 15% des promouvables seraient promus, contre 12,6% l'an dernier. Depuis septembre 2012 et grâce à l'action continue du SE-Unsa, le nombre de promotions à la hors-classe n'a cessé d'augmenter. En Lozère, seulement 3 collègues étaient promus en 2012 contre 21 en 2019. Comme l'an dernier, 100% des collègues au 11<sup>ème</sup> échelon promouvables à la hors classe seraient promus mais seulement 14 % de ceux au 10<sup>ème</sup> échelon et aucun de ceux au 9<sup>ème</sup> échelon.

Cette année deux cohortes de personnels vont cohabiter :

- Ceux qui ont eu un rendez-vous de carrière en 2017-2018
- Ceux déjà promouvables l'an dernier et qui n'ont pas eu de rendez-vous de carrière. Le SE-Unsa a, à de maintes reprises, dénoncé le côté injuste, arbitraire et figé de ces avis et demandé que les collègues qui en feraient la demande puissent bénéficier d'un rendez-vous. Lors de la CAPD du 16 mai dernier, vous nous avez dit être sensible à cette demande et vouloir expertiser en ce sens. Qu'en est-il aujourd'hui ?

L'étude des avis croisés avec les anciennes notes pédagogiques fait émerger des interrogations : la moyenne des anciennes notes pédagogiques des personnels recueillant un avis « excellent » (5,5% des avis) est inférieure à celles de ceux recueillant un avis « très satisfaisant » (41% des avis) ou « satisfaisant » (50% des avis).

Nous regrettons que la part de barème induite par l'appréciation soit largement prépondérante à celle induite par l'ancienneté dans la plage d'appel.

Nous revendiquons aussi une prise en compte de toute l'AGS et non uniquement de l'ancienneté dans le grade de professeur des écoles comme critère de départage.

Enfin, autre point noir, contrairement au principe du PPCR pour l'accès de toutes et tous à la Hors Classe, quatre de nos collègues partiraient cette année à la retraite en étant à la classe normale.

L'examen des avancements à la classe exceptionnelle nous est également proposé aujourd'hui. 9 professeurs des écoles seront promus cette année, contre 7 l'an dernier. Le SE-Unsa met là aussi ce nombre en perspective avec le nombre de promus à la hors classe il y a quelques années. Rappelons en effet qu'avant le PPCR qui a entériné la montée en charge du nombre de promus à la hors-classe des PE entamée en 2014, les chances d'accéder à ce grade pour un enseignant du premier degré étaient bien minces.